

TOUTES ET TOUS CONCERNÉ.ES PAR LE RENOUVELLEMENT URBAIN DE FORT-DE-FRANCE

Kartié mwen,
an  mwen



FORT
DE FRANCE
cœur
battant

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine




PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

 **CACEM**
Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique

UNE AMBITION RENOUVELÉE

Les Quartiers Prioritaires «Politique de la Ville» présentent des problématiques urbaines conséquentes. Notamment:

- la présence forte d'immeubles dégradés ou vacants (29% en Centre Ville, 25% à Volga),
- les problèmes d'indivision, d'abandons, de squats,
- les enjeux d'assainissement, d'accessibilité et d'aménagement,
- le vieillissement de la population, la précarité et le manque d'attractivité,
- l'exposition à de forts risques naturels (liquéfaction des sols, inondations, risques sismiques et cycloniques) qui contraignent les modes de construction et d'aménagement.

Ces quartiers bénéficient d'un fort attachement de ses habitants, d'un réel caractère patrimonial et d'un potentiel d'attractivité qu'il est indispensable de valoriser.

La Ville de Fort-de-France poursuit la transformation de ces quartiers au travers d'actions fortes comme l'embellissement des espaces publics, l'amélioration et la diversification de l'habitat, le désenclavement, le soutien à l'activité économique et la transition écologique.

LE NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

Pour atteindre cet objectif, la Ville s'inscrit au sein du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), dispositif appuyé par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), dont les enjeux sont détaillés ci-après.

► Améliorer l'habitat

- Développer et diversifier une offre de logements qualitative pour les propriétaires occupants, les jeunes ménages, les seniors autonomes et les étudiants
- Accompagner les propriétaires pour la rénovation de leur immeuble sur la base d'un potentiel de 300 bâtiments vacants et/ou dégradés

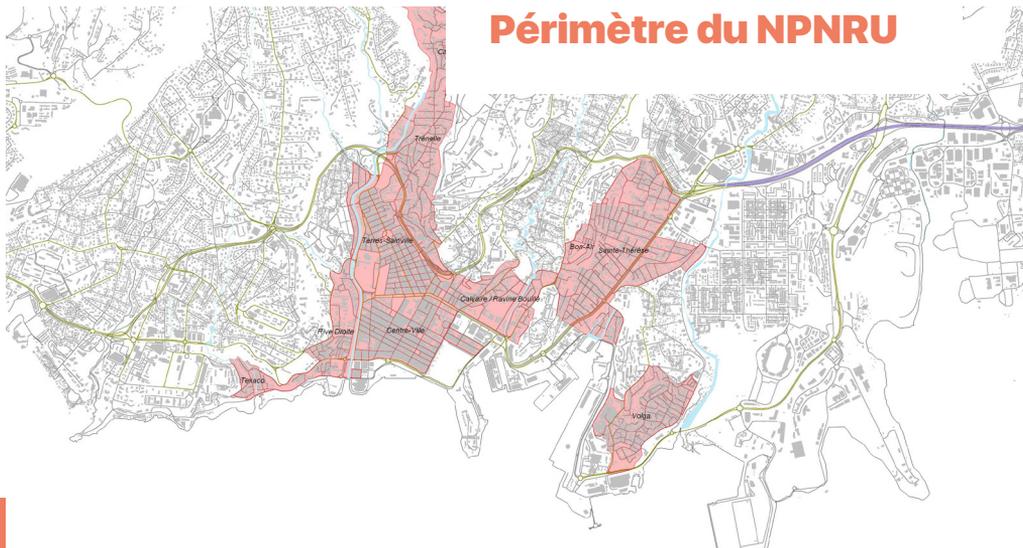
► Contribuer au développement économique

- Proposer des locaux d'activités neufs ou réhabilités
- Recentrer l'activité commerciale sur le coeur de Ville à travers notamment la réhabilitation d'immeubles actuellement inoccupés
- Créer des lieux économiques et touristiques en réalisant ou modernisant les équipements

► Fluidifier les déplacements

- Améliorer la circulation dans le Centre-Ville pour le confort des usagers et pour la fluidification des déplacements (cheminements piétons, déplacements doux, ...)
- Piétonniser certaines rues, de façon éphémère ou permanente pour accompagner l'amélioration du cadre de vie résidentiel et commercial

Périmètre du NPNRU



DES RÉALISATIONS MAJEURES

Les quartiers retenus pour bénéficier de ce dispositif sont le Centre-Ville, Rive Droite, Volga Plage et Bon Air – Sainte Thérèse.

Des maisons à réhabiliter seront proposées sur Sainte-Thérèse pour certains ménages délogés au cours de l'opération «Bon Air».

La poursuite de l'Eco quartier Bon Air

Seront réalisés :

- des voiries et réseaux,
- des espaces paysagers,
- un équipement socio-culturel.



Des travaux à Volga Plage

Un tronçon de la rue de la Valmènière sera réaménagé pour favoriser l'accès des véhicules lourds (secours, transport en commun...) et fluidifier les déplacements quotidiens des habitants.

Les réseaux (eau potable, eaux usées, pluviales,...) et les espaces publics dans ce secteur seront modernisés pour la mise en sécurité et l'amélioration du cadre de vie.



Des aménagements sur le Centre-Ville

5 lieux (Sévère, Arago, Marché aux poissons, Gueydon, Cazotte) seront démolis et reconstruits pour laisser place à des maisons de ville et petits collectifs.

Les rues adjacentes seront aménagées pour favoriser le confort des piétons et l'utilisation des moyens de transports doux. Des espaces publics seront proposés pour mieux vivre en Ville. Certains équipements seront modernisés (Grand Marché, Fontaine Gueydon, Marché aux poissons ...).

Des immeubles seront réhabilités et permettront la mise à disposition de lieux d'habitation et des activités diverses en cœur de ville.

Une maison de projet sera créée. Elle sera le lieu d'information et de rencontre pour les habitants et les porteurs de projets notamment dans les domaines de l'habitat, du développement économique.



LES ACTEURS DU RENOUVELLEMENT

QUI SONT-ILS ?

La Ville de Fort-de-France

- Pilotage du programme
- Définition des orientations stratégiques et opérationnelles
- Coordination des différents acteurs et articulation des opérations

La CACEM

- Contribution au pilotage opérationnel
- Conduite du volet insertion
- Animation des actions de relogement
- Coordination des opérations (réalisation d'un nouveau Marché aux poissons, réaménagement de la Maison Daguin, modernisation du Boulevard Modock) dont elle a la maîtrise d'ouvrage

Le GIP de Fort-de-France

- Assistance de la Ville et de la CACEM sur la conduite technique, financière et juridique du NPNRU
- Ordonnancement, Pilotage et Coordination Urbaine (OPCU) pour s'assurer de l'avancement des opérations dans le respect des calendriers
- Réalisation de la Maison de Projet

L'Etablissement Public Foncier

- Acquisition et mise à nue de parcelles situées au Centre-Ville

La SAS Bon Air

- Réalisation de l'Ecoquartier Bon Air

La SOAME

- Modernisation du Grand Marché
- Acquisition et préparation d'immeubles en vue de leur réhabilitation sur le Centre-Ville
- Réalisation ou réhabilitation de locaux d'activité
- Modernisation des voiries

L'Agence des 50 pas géométriques

- Coordination des opérations du quartier de Volga Plage

UN APERÇU D'ENSEMBLE ... **QUELQUES CHIFFRES CLES**

**102 millions d'euros
d'investissements**

Un programme sur 10 ans

**1.9 Km de voiries
réaménagées au Centre-Ville
et 200 m de voiries et réseaux
divers à Volga Plage**

**149 logements neufs,
et 102 réhabilités
en accession sociale et libre,
32 locaux d'activités
sur le Centre-Ville**

**500 logements neufs en accession
ou location
4000 m² dédiés à l'activité,
4,2km de voies et cheminements
nouveaux à Bon Air**



LES GRANDES ETAPES

La programmation globale se décline selon le planning suivant :



2017-2019

Réalisation d'études stratégiques et opérationnelles définissant le projet de renouvellement urbain en concertation avec les conseils citoyens et les acteurs du renouvellement urbain



12 décembre 2019

Comité d'engagement de l'ANRU confirmant ses choix d'interventions sur la période de 2019 à 2031 et validant son engagement financier



2020- 2021

- Elaboration et signature de conventions-cadres
- Prise en main du projet par les opérateurs



2021 à 2024

- Relogement des ménages (Centre-Ville, Volga Plage)
- Maîtrise foncière des terrains (Centre-Ville, Volga Plage) et des immeubles (Centre-Ville)
- Réhabilitation d'équipements (Centre-Ville)



2021 à 2026 :

- Réalisation des voiries et espaces publics (Centre-Ville et Volga Plage)
- Travaux de démolition (Centre-Ville et Volga Plage)
- Travaux de réhabilitation de locaux commerciaux et de logements (Centre-Ville)
- Construction d'équipements (Bon Air)



A partir de 2025

Poursuite de la construction de logements (Centre-Ville, Bon Air)

TOUTES ET TOUS CONCERNÉ.ES PAR LE RENOUVELLEMENT URBAIN DE FORT-DE-FRANCE



CONTACT

npru@fortdefrance.fr



**FORT
DE FRANCE**
Coeur
battant

ANRU
Agence Nationale
pour la Rénovation
Urbaine




**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**
Liberté
Égalité
Fraternité

 **CACEM**
Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique